

Été des portraits 2012
« Festival européen du portrait photographique »
Règle en 12 points : 2012

- 1) Peuvent exposer et concourir : les photographes européens membres d'organisations nationales adhérentes à la **FEP** (Fédération Européenne de la Photographie Professionnelle) dont le **GNPP**, et les adhérents de l'**UPP** (Union des Photographes Professionnels) , ainsi que leurs employés, et leurs apprentis, sous contrat d'apprentissage en alternance, préparant un CTM, un CAP, un BAC pro ou un BTM.
- 2) Le thème unique, d'expression libre, est : « Le portrait et la représentation humaine, sous toutes ses formes, vus par des photographes européens et du Québec» (*sauf mariage*)
- 3) Chaque exposant / candidat devra envoyer via le site internet du GNPP (www.gnpp.com) trois (3) images non signées sans marges prêtes à être tirées de format **2953 px** sur le plus grand côté , sans effets de bordures, ainsi que votre auto portrait (soit 4 images).
- 4) Les coordonnées de l'auteur, ainsi que son portrait seront rajoutées dans un cartouche qui sera inséré dans le panneau d'exposition
- 5) Joindre obligatoirement à cet envoi le bulletin d'inscription du candidat exposant [téléchargeable sur <http://www.gnpp.com> ou sur simple demande auprès de son association] comportant : Nom, prénom, raison sociale, adresse postale, téléphone [fixe & portable] adresse email, site web, ainsi qu'un portrait de bonne qualité de l'exposant qui sera lui aussi jugé dans une catégorie off : « autoportrait ».
- 6) Pour assurer le maximum de retombées médiatiques, il est demandé à chaque exposant de joindre une liste (fichier numérique Excel) de ses médias régionaux et locaux (presse écrite, radio ou télévision) : nom & prénom du correspondant, adresse exacte, ainsi que la liste des autorités régionales et locales (*ainsi que nom et adresse de Mme ou Mr votre Maire*) qui seront informées individuellement de la participation du portraitiste à la cinquième édition de « **l'été des portraits» festival européen du portrait photographique.**
- 7) Le tout devra être envoyé, dès aujourd'hui, mais avant le **31 mars 2012** dernier délai (*l'impression des oeuvres débutera le 1^{er} avril 2012*) accompagné d'un règlement de **100** (cent) euro par dossier de 3 images (+ autoportrait) pour les professionnels et de cinquante (**50**) euro par dossier pour les apprentis (paiement en ligne) une facture sera générée et adressée au participant.
7 bis _ si vous avez des difficultés pour envoyer vos fichiers via le site, vous pouvez envoyer votre dossier complet par courrier à:
GNPP {Emilie_édp_2012} 121,rue vieille du temple 75003 Paris [FRANCE]
accompagné du chèque de règlement à l'ordre de GNPP (une facture sera générée et adressée au participant.)
- 8) Un certificat de participation au festival photo sera remis à chaque exposant.
- 9) Le concours récompensera trois lauréats professionnels : Borvo de cristal, de diamant et de rubis, et trois apprentis : trophées du jeune espoir cristal, diamant, rubis.
Sept mentions spéciales seront données cette année :
 1. *Trophée : portrait de jeune(s) de 15 à 25 ans*
 2. *Portrait de 3^e âge*
 3. *Trophée : photographie de nu*
 4. *Trophée : portrait Noir et Blanc*
 5. *Trophée : le portrait en reportage*
 6. *Trophée: créativité*
 7. *Le coup de coeur du jury*
- 10) Le jury aura la liberté de désigner une ou plusieurs mentions spéciales supplémentaires si tel en est son désir.
- 11) Avec accord des modèles, les participants cèdent à titre non exclusif au GNPP, à la FEP et à l'association des "Amis du vieux bourbon" porteuses de l'Été des portrait, pour le monde entier et pour une durée de trois ans, leur droit de reproduction et de représentation sur tous supports (brochures, cartes postales gratuites, magazines internes et sites internet des associations, les dossiers de presse, etc.) **dans le cadre de la stricte promotion du concours.**
Aucune autre utilisation ne sera faite des photographies sans accord écrit des participants.
- Le jury composé de photographes européens (en nombre impair) spécialistes du portrait, dont des français (membres de l'UPP et du GNPP), ainsi que des professionnels de la presse spécialisée, se réunira au printemps 2012 pour délibérer, **les résultats seront connus lors de la soirée d'inauguration le dimanche 15 juillet 2012 à Bourbon-Lancy et dans la semaine suivante: www.etedesportraits.com**
- 12) Les membres du jury, peuvent être exposants hors-concours.

J'autorise avec l'accord des modèles sans réserve le GNPP, l'UPP & la FEP ainsi que l'association des « Amis du Vieux Bourbon » porteuse de l'Été des portraits, à procéder à toute publication des oeuvres exposées (cartes postales, brochure publicitaire, livre de prestige, magazines internes aux associations, illustration de documents de presse ...) conformément à l'article 11
« *J'accepte sans réserve tous les articles du règlement.* »

Nom / prénom / adresse :

.....
.....
.....
.....

Date :.....

Signature :

Pour vos différentes questions (***après avoir lu le règlement***) :

Gérard Cimetière **03.85.89.12.21 & 06 08 30 75 28**